

# Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **37 (1892)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le programme avait été nourri. Les membres de la société se réjouissent d'en pouvoir dire autant d'eux mêmes. Aussi chacun s'empresse autour des tables, où un banquet succulent et animé se prolonge assez tard dans la soirée. Au dessert, sous la présidence de M. le colonel Pictet de Rochemont, de nombreux toasts sont portés; les productions de natures diverses succèdent les unes aux autres, et la réunion si bien commencée dans le travail se termine non moins bien dans le plaisir.



## BIBLIOGRAPHIE

*Guerre 1870-71*, Paris, Chevilly et Bagnoux, 20 septembre-20 octobre, avec 2 cartes des opérations militaires, par Alfred DUQUET. — Paris, Charpentier et Fasquelle, éditeurs, 11, rue de Grenelle. 1 volume de 300 pages, à fr. 3.50

M. Duquet continue la grande œuvre à laquelle il s'est voué : l'histoire raisonnée de la guerre de 1870-71.

Son nouveau volume comprend les événements qui se sont passés sous Paris du 20 septembre au 20 octobre 1870.

Fidèle à sa méthode, M. Duquet n'avance rien qu'il n'appuie sur les dépositions des principaux acteurs de ce grand drame, ou sur des témoignages certains.

Il est arrivé par ces procédés à nous donner du siège de Paris, l'histoire la plus vivante et la plus sincère qui ait encore été écrite. Il répond ainsi victorieusement aux reproches que d'aucuns lui ont faits d'entreprendre une besogne si ardue sans être lui-même militaire de carrière.

Au risque de paraître paradoxal, c'est justement, dirons-nous, parce qu'il n'est pas militaire de carrière qu'il peut nous donner une œuvre véritablement historique. Un militaire se serait laissé entraîné à refaire les batailles à son idée, à faire en un mot de la stratégie et de la tactique et non de l'histoire.

Ce n'est pas à dire d'ailleurs que l'ouvrage de M. Duquet ne contienne d'excellentes critiques techniques. Rapprochant les témoignages des Trochu, des Ducrot, des Vinoy, de Viollet-le-Duc, un civil plus clairvoyant que maints militaires, il a su, avec la perspicacité que donne à la longue de telles études, en s'aidant en outre des excellentes leçons de critiques militaires comme le colonel Lecomte, le colonel Vandavelde, les commandants Grouard et Bonnet, tirer des événements leurs nécessaires et instructives conclusions.

Mais à dire vrai, ce sont moins des enseignements tactiques que des enseignements moraux que l'on peut tirer de ce siège de Paris.

Dorénavant, avec les nouveaux projectiles chargés en explosifs, les localités ne fourniront plus à l'assiégeant les mêmes ressources,

et si l'assiégé dispose d'une artillerie puissante, l'occupation de ces localités ne sera pas sans danger.

M. Duquet montre d'ailleurs très nettement qu'en 1870 déjà, c'est faute d'avoir été soutenues par une artillerie rapprochée et suffisante, que les attaques sur Chevilly, sur l'Hay, sur Thiais ont pu être arrêtées devant des murs de parcs ou de simples levées de terre.

Il fait ainsi justice de cette assertion, si complaisamment répandue depuis, qu'il était impossible de briser la ligne de circonvallation des Allemands.

Mais ce qu'il faut surtout retenir de la lecture de ce volume, c'est cet enseignement suprême qu'à la guerre, suivant le mot de Napoléon « les hommes ne sont rien, un homme est tout ».

Il ne faudra jamais attendre qu'un faible rendement, de masses même entièrement composées de gens disciplinés, de gens de cœur, s'il ne se trouve à leur tête un homme de caractère et de volonté, ayant longuement médité sur les choses de la guerre.

C'est cet homme qui fit défaut à Paris.

Autrement, les ressources en matériel étaient immenses, la matière humaine excellente et capable d'héroïsme. Combien de dévouements admirables M. Duquet note en passant !

Par malheur le général Trochu était loin de réunir les qualités d'un général en chef. Esprit cultivé, grave, un peu mystique, honnête, travailleur, brave jusqu'à la témérité, mais se plaisant aux vains discours, manquant du sens stratégique et du sens tactique, il a constamment hésité à engager ses forces, parce qu'il ne savait pas manier les masses et il a manqué, pour son armée, de l'audace dont il était si prodigue pour lui. Il a hésité parce qu'il n'avait pas la Foi dans le succès. Général en chef, il ne croit pas à ses soldats ; gouverneur d'une place assiégée, il considère la résistance comme inutile et condamnée à l'avance. Il prodigue des discours pour calmer l'ardeur guerrière de la population, puis lorsqu'il se voit acculé par l'opinion publique, il se bat au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest, ne cherchant qu'une affaire honorable après laquelle il puisse se retirer sans être inquiété, sous le canon des forts. D'où ces démonstrations sans but et sans plan, entreprises avec des effectifs dérisoires et dont l'unique résultat est la mort de plusieurs milliers d'hommes.

Mais cette population qu'il craignait et qu'il méprisait, que n'aurait-il pu en tirer, s'il n'avait pas laissé se développer dans son sein des germes malfaisants !

Un peu d'énergie eût suffi. Il fallait arrêter les débordements d'un journalisme imbécile et coupable, assurer la tranquillité de chaque quartier par des postes protecteurs, interdire les manifestations armées, enfermer dans les prisons, sous bonne garde, les fauteurs de désordres. L'anarchie alors ne se serait pas produite

et l'on aurait pu tourner, sans crainte, toutes ses forces contre l'ennemi extérieur.

Isolés de Paris, cantonnés ou campés, astreints à un service sérieux et régulier, soumis à une discipline sévère que le voisinage de l'ennemi eût facilement fait accepter, les gardes nationaux auraient promptement acquis l'expérience du métier. Il eût fallu, dit très justement M. Duquet, traiter Paris comme une ville assiégée, et non comme un Parlement, en supprimant les deux grands facteurs de la perte des nations envahies : la Presse et la Tribune. Ainsi que l'avait compris la République romaine, le salut dans ces moments critiques c'est la dictature.

Une question devait, par raison professionnelle, (M. Duquet est sous-intendant dans l'armée territoriale) et d'ailleurs parce qu'elle est capitale, attirer plus particulièrement l'auteur : c'est la question de la vie matérielle des assiégés et des assiégeants.

M. Duquet montre, pièces en mains, quelles insurmontables difficultés auraient rencontrées les Allemands si, dans un rayon suffisant autour de Paris, on avait fait le vide devant eux. Ne disposant, avant la reddition de Toul, d'aucune voie ferrée continue pour amener leurs ravitaillements de la mère-patrie, leur situation eût été des plus critiques.

Les pertes matérielles eussent été considérables, qu'importe ? si elles eussent suffi, comme on peut le croire, à empêcher la défaite.

La leçon vaut de n'être pas perdue. En temps de guerre, il faut faire passer l'intérêt de la patrie avant les intérêts privés et proclamer à l'avance la solidarité de toutes les provinces dans la réparation des dommages causés.

Voilà donc un livre à méditer. Et qui sait ce qu'on récolte d'ordinaire d'inimitiés à dire la vérité toute nue, saura gré à M. Duquet de l'entière sincérité avec laquelle il a tiré des événements leurs durs, mais essentiels enseignements. C.

---

*Les armées françaises jugées par un Anglais*, par Sir Charles W. Dilke, baronnet, conseiller privé, ancien ministre, traduit par M. H.-L. 1 broch. in-8° de 64 pages. Paris 1892. Librairie militaire de L. Baudoin. Prix franco 1 fr. 15.

Nous signalons et recommandons vivement à nos lecteurs ce remarquable travail. Lors de son apparition en Angleterre, la presse a été unanime à en parler avantageusement. La presse française s'en est ensuite emparé portant les mêmes jugements à la louange de l'auteur. Enfin nombre de nos journaux suisses ont relevé dans les articles de Sir Charles Dilke les passages les plus saillants.

Aujourd'hui, la brochure publiée chez Baudoin, donne l'ensemble du travail tel qu'il a paru dans la *Fortnightly Review*, et l'on peut se rendre compte de la portée des idées émises par l'écri-

vain anglais dont la compétence et l'impartialité sont bien connues. Cette impartialité doit d'ailleurs être pour beaucoup dans la faveur avec laquelle est accueillie la brochure. L'auteur ignore le parti pris qui perce si volontiers dans les appréciations des ennemis ou des rivaux de la France, qui se manifeste également dans les appréciations des Français eux-mêmes. A lire les nombreuses critiques dues à la plume de ces derniers à l'occasion des grandes manœuvres de l'Est, on est étonné de l'esprit qui souvent y règne. Tout est magnifique, ou tout est mauvais. Il n'y a pas de milieu. Aussi se demande-t-on à qui croire, et l'on cherche l'écrivain qui voudra bien n'être ni pessimiste, ni optimiste, mais juger par les faits. Sir Charles Dilke est cet écrivain; il remet les choses au point; c'est là pourquoi son écrit trouve plus de lecteurs et surtout moins de sceptiques que d'autres.

Dès le début, l'auteur constate l'heureux résultat du long effort par lequel la France a reconstitué son armée: « L'Allemagne a perdu cette année la suprématie incontestée qu'elle exerçait depuis vingt ans sur l'Europe. — De l'aveu général, 1891 a montré que le soldat français était redevenu le premier soldat du monde ». Puis il montre l'importance des effectifs qui ont pris part aux manœuvres.

Passant en revue les généraux qui y ont assisté, sir Charles dit du général Saussier qu'il est une « force considérable pour l'armée française. Non content de rendre pleine justice à ses qualités militaires, à sa valeur comme général, tout le monde apprécie hautement sa loyauté, son patriotisme et son intelligence ». Quant à l'Etat-Major: « Dans la prochaine guerre, les Français seront peut-être plus disposés à faire un dieu du premier de leurs généraux qui remportera une victoire qu'à rendre justice aux soins prévoyants du chef d'Etat-Major général qui reste au second plan à côté du généralissime ».

Sir Charles félicite les officiers de leur modestie: ce ne sont plus les vantards qui se prétendaient invincibles en 1870. Quant aux soldats, il leur reconnaît l'esprit d'initiative; « il pourra y avoir des cas où la ligne française marchera en avant, et marchera à bon droit en avant, sans ordres ».

On rendrait service à la cavalerie en abaissant sensiblement la limite d'âge. Avant tout, un général de cavalerie doit être jeune, hardi, entreprenant.

Les officiers subalternes et les sous-officiers font, depuis quelques années, des progrès continuels.

La division de Nancy a paru la plus remarquable à sir Charles Dilke. Il pense qu'en cas de guerre elle défendrait pied à pied le terrain qu'elle est chargée de protéger en attendant la fin de la concentration des troupes.

La sobriété et la simplicité dans leur manière de vivre des officiers.

généraux a beaucoup étonné l'auteur anglais. Il a trouvé là des habitudes toutes contraires à celles que l'on trouve dans l'armée anglaise.

Il approuve l'Etat-Major qui confie le soin de transmettre les ordres à des officiers d'un certain âge et occupant une situation dans le monde militaire.

Un défaut qu'il signale est que les hommes ne savent pas assez se défilier ni utiliser le terrain. Mais nous pensons que s'il y avait des balles dans les fusils, les soldats sauraient bien vite profiter des abris que leur présenterait le terrain.

Dans les opérations de nuit, les torches Lamare désignaient trop clairement les positions aux coups de l'ennemi.

Le système d'arbitrage a paru à sir Charles Dilke inférieur à celui qui fonctionne en Allemagne.

Enfin, la conclusion mérite d'être citée : « Quoi qu'il en soit et quelque lourdes que puissent être les charges qui pèsent sur les nations continentales, le système de la nation armée est une garantie en faveur du maintien de la paix ».

F.

---

*Les milices suisses de 1800 à 1850*, grand album illustré, par A. von Escher, ancien capitaine d'infanterie.

La seconde livraison de cette œuvre intéressante vient de paraître. Des circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur en avaient retardé l'apparition jusqu'à ce jour. Tous obstacles sont maintenant levés et la publication va suivre son cours régulier.

Les quatre planches composant cette 2<sup>e</sup> livraison ne le cèdent en rien aux premières.

Nous trouvons tout d'abord les *milices fribourgeoises*, corps franc, d'après l'ordonnance du 16 avril 1804 : l'habit marron à pans, culottes collantes bleues avec bottes à la hongroise, larges schakos avec plumets noir et blanc pour les chasseurs, rouge pour les grenadiers. Ces derniers ont en outre le plastron bleu.

Les *hussards lucernois*, ordonnance du 13 décembre 1805, composent la planche suivante. Dolman rouge à brandebourgs blancs avec le mantelet bleu jeté en arrière des épaules, culottes bleues, schako à long plumet blanc. Les *chasseurs à cheval vaudois*, ordonnance du 4 février 1806, font avec les précédents un parfait contraste. L'uniforme est entièrement vert, avec parements et brandebourgs or. Le schako, évasé par le haut, est surmonté du pompon vert que domine le plumet vert et blanc.

■ Avec les *milices de Schwytz*, corps d'artillerie, ordonnance de 1816, nous retrouvons le bleu, mais un bleu foncé avec parements rouges. Au schako, panache rouge.

---

*Conseils pratiques aux recrues suisses à leur entrée au service*, par un sergent d'infanterie. Une broch. in-16 de 32 p. Prix, 30 cent. — Vevey, 1891. Imprimerie de l'Internationale artistique.

Cette brochure que nous signalions dans un de nos numéros précédents comme ne devant pas tarder à paraître, est maintenant en vente. C'est l'heure de faire une mention spéciale, puisque le tableau des écoles militaires va être arrêté et les premières recrues de l'année recevoir leurs ordres de marche.

Cette publication, sans prétention comme son titre le montre, cette brochure renferme une quantité de conseils dont le jeune soldat peut et doit tirer profit, s'il veut se donner la peine de la lire avant de se présenter sous les armes. Il y trouvera un réel avantage, en y puisant ces premiers rudiments d'éducation militaire, ce premier savoir-faire qui permet de se conduire dès le premier jour de service sans trop de gaucherie apparente.

En outre, l'auteur ne parle pas seulement en supérieur, il parle surtout en camarade se souvenant de ses débuts. Il veut que d'autres profitent de son expérience, et c'est sans étalage ni amour-propre d'écrivain qu'il dicte ses conseils.

En résumé, cette publication mérite à tous égards d'être recommandée.

---

### Circulaires et pièces officielles.

Nous avons donné dans notre dernier numéro le projet d'arrêté concernant la préparation à la guerre de l'armée. Voici le *message* du Conseil fédéral introduisant cet arrêté :

*Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur les demandes de crédit pour la préparation à la guerre de l'armée suisse.*

Monsieur le président et messieurs,

Le Conseil fédéral s'est, dans le courant de l'année dernière, fait à plusieurs reprises, rendre compte des acquisitions qui seraient nécessaires pour amener notre armée — tout au moins dans le cadre de l'organisation actuelle — à une situation matérielle qui assure, cas échéant, son emploi utile pour la défense du pays.

Les propositions que nous vous présentons aujourd'hui de nouveau dans ce but, sont basées sur des rapports des chefs d'armes et chefs de services du département militaire de l'année 1891 et sur une proposition sommaire que feu le colonel divisionnaire Pfyffer avait faite comme chef du bureau d'état-major pendant l'année 1889.

La préoccupation de ne demander que ce qui est absolument urgent pour la défense du pays nous a fait réduire d'une façon considérable les propositions résultant de ces rapports.